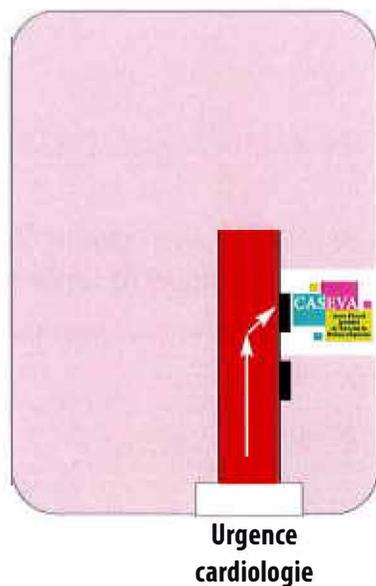
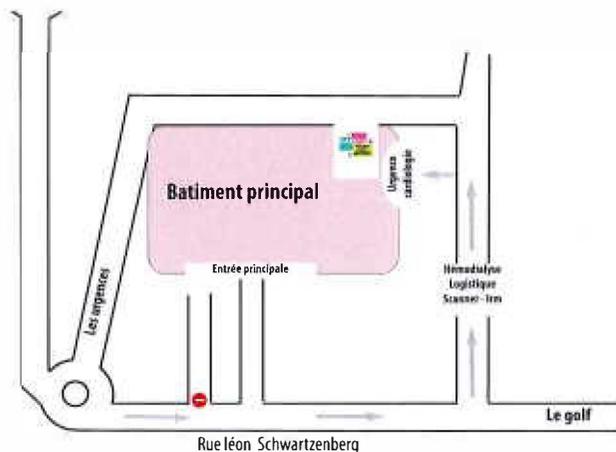


## COMMENT VENIR AU CASEVA ?

Centre Hospitalier Eure-Seine  
Hôpital d'Évreux  
Rue Léon Schwartzberg  
27000 Évreux



Rez-de-chaussée  
2ème porte à droite

## COMMENT NOUS JOINDRE

Le CASEVA vous reçoit  
sur rendez-vous  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 17h  
02.32.33.83.34

[caseva@ch-eureseine.fr](mailto:caseva@ch-eureseine.fr)

En cas d'urgence médicale  
appeler le 15



MAJ 05/2024

# C.A.S.E.V.A



## Centre d'Accueil Spécialisé de l'Eure pour les victimes



Numéro unique  
02.32.33.83.34

caseva@ch-eureseine.fr

### Qu'est ce que le CASEVA :

Le CH Eure Seine met à disposition un centre spécialisé pour accueillir et prendre en charge les victimes.

### Une équipe spécialisée est là pour vous :

- Médecins
- Psychologues
- Infirmières
- Assistantes sociales
- Assistantes médico-administratives

Vous pourrez bénéficier :

Accueil

Écoute

Informations

Accompagnement parcours de soin

Prise en charge médico-psycho-sociale

Orientation

### CONSULTATION DE MÉDECINE LÉGALE

*Pour obtenir une constatation des conséquences physiques et psychologiques des faits subis et prévoir des soins si nécessaire.*

Tous les mardis, mercredis et jeudis sur rendez-vous

- Évaluation médico-légale
- Soins complémentaires
- Délivrance d'un certificat
- Orientation des soins

### CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

*Pour rencontrer un psychologue pour la prise en charge psychotraumatique.*

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

- Soutien psychologique
- Psychothérapie
- Évaluation et délivrance d'un certificat

### PRISE EN CHARGE SOCIALE

*Pour vous accompagner dans les démarches sociales et administratives*

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

- Écoute et information
- Evaluation de la situation sociale
- Ouverture des droits
- Orientation vers les associations et structures ressources
- Orientation vers les associations

### PERMANENCE D'ACCÈS AU DROIT

*Permanence d'aide aux victimes réalisée par l'association AVEDE ACJE*

*Pour rencontrer un juriste ou travailleur social spécialisé dans l'aide aux victimes.*

Tous les jeudis sans rendez-vous

- Accueil et écoute
- Accès au droit
- Information sur les procédures
- Indemnisation
- Orientation

### U.A.P.E.D

*Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger*

#### Salle d'audition mineurs

- A disposition des forces de l'ordre dans le cadre de procédures judiciaires.
- Lieu à double vocation liant les nécessités de l'enquête pénale et la qualité de l'accueil et la protection de l'enfant.

### Consultation

- Évaluation des besoins en santé de l'enfant covictime de violences conjugales.
- Équipe pluridisciplinaire (pédiatre, psychologue, IDE et assistante sociale) autour du parent et de l'enfant
- Recommandation, prescriptions et accompagnement dans le parcours de soins.

